

PROJET D'AMÉNAGEMENT GUILLAUMET

CONCERTATION du 15 mars au 13 septembre 2018

Analyse au 13 septembre 2018 des contributions recueillies lors des ateliers d'Avril 2018, sur le site de Toulouse Métropole et sur les registres mis à disposition du public.

Lieux / Projet : CRÈCHE

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 2 Équipement	Repositionner la crèche au plus près de la station de métro Roseraie.	1	Implantation d'une crèche Halte-garderie et RAM (relais d'assistantes maternelles) portée par la Ville de Toulouse. Sa position n'est pas à ce jour arrêtée. Elle devra intégrer une dépose voiture et un accès piéton aisé vers le Métro.
Groupe 2 Équipement	Présence d'une halte-garderie (il en existe sur Jolimont et il existe des places sur les crèches de La Gloire et de Soupertard. Mais Jolimont est en liste d'attente et de nombreux parents n'essaient même pas car trop loin de Soupertard). Or là c'est sur le trajet pour aller de Soupertard au métro. La halte-garderie permettrait aux mères isolées allophones de suivre des cours de français langue étrangère / d'aller à des entretiens de pôle emploi / de se présenter à des entretiens d'embauche / de faire quelques heures d'auxiliaires de vie auprès de personnes malades ou âgées...	2	
Groupe 2 Îlots	Un moyen de garde pour les enfants, un lieu d'accueil ludique. Création d'un multi-accueil.	1	
Groupe 3 Équipements	La création d'une halte-garderie liée à la création d'une crèche.	1	
Groupe 3 Îlots	Création d'une halte-garderie en complément de la crèche prévue sur le projet. Ce sont deux équipements différents avec une finalité différente. Sur un quartier où il est prévu plus de 40% de logements sociaux, les parents de très jeunes enfants auront besoin de faire des démarches (recherches emploi, démarches administratives ou autres) ou peuvent être amenés à travailler quelques heures (secteur de l'aide à la personne). Ils auront donc besoin d'être déchargés de la garde de leurs enfants pendant quelques heures en les sachant en sécurité.	1	
Groupe 1 Équipement	Réfléchir le positionnement d'une crèche/halte garderie qui favorise les déplacements doux sur un cheminement "intelligent" du logement vers les stations de métro.	1	
Groupe 1 Espace public	Halte garderie : permettant aux mères demandeuses d'emploi d'aller à des entretiens d'embauche ou à des femmes analphabètes d'aller à des cours de FLE. Une crèche également.	1	
Groupe 2 Équipement	Création d'une conciergerie (gérée par les associations actuelles). Garderie gérée impérativement par les associations.	1	
Contribution registre- 3.2	LA CRECHE ne peut « en aucun cas » se situer sur le parking du centre sportif (accès, sorties, circulation impossible) il y a lieu de la positionner en des lieux d'accès croisés (pour piétons, autos traditionnelles et vélos) et à proximité du métro. En clair la placer soit en bordure de voie à l'alignement Nord de Lemaesquier, soit vers l'Est de l'actuel impasse Plana.	1	
Contribution en ligne	Bonjour, Je suis une jeune maman habitant le quartier et j'attends une place en structure d'accueil pour la garde de mon fils depuis 1 an et demi. Il me semble donc nécessaire de mettre en place des structures d'accueil de la petite enfance au sein de ce projet. D'autre part, pour inclure cet espace dans le quartier lui-même, il est important de penser à des voies piétonne/cycliste isolées pour faciliter les transferts de personnes Guillaumet / Crêtes, Guillaumet / Plana, Guillaumet / Yves Brunaud.	1	
Groupe 3 Îlots	La crèche pourrait être ouverte envers les bâtiments du quartier. Exemple : je pourrais aller offrir mes compétences à certains moments, ou aller en renfort lors de sorties.	1	Proposition qui sera transmise à la Direction petite enfance.
Groupe 2 Espace public	Ouverture d'une crèche associative ouverte à la mixité: enfants en situation de handicap. Opérateur: l'enfant scop 481 rue Louis Plana.	1	Le handicap est géré par la collectivité au sein de structures classiques donc sera pris en compte dans le projet.
Groupe 3 Équipement	Étoffer l'offre de garde d'enfant, répondre à la demande actuelle et future. Temporalité parallèle à la sortie de terre des habitations.	3	Planning à préciser avec la Ville.

Lieux / Projet : ÉCOLE

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 1 Équipement	Réfléchir le positionnement d'une nouvelle école et d'une crèche/halte garderie qui favorise les déplacements doux sur un cheminement "intelligent" du logement vers les stations de métro.	1	Compréhension des besoins et réponse en plusieurs phases : avec dans un 1er temps, l'extension des 2 écoles limitrophes du site et dans un 2nd temps, un nouveau groupe scolaire sur un site à déterminer aux alentours du futur quartier, afin d'équilibrer géographiquement les implantations des écoles dans le secteur.
Groupe 2 Équipement	Création d'une école sur le site (école élémentaire + maternelle) qui peut être publique ou privée (montessori, freinet...) Au lieu de surcharger les écoles existantes, utiliser le foncier pour des structures à l'usage des seniors (maisons de retraite par ex.) avec mutualisation éventuelle de la cantine, des temps de rencontres et de partage entre générations. Objectifs : offrir une école de qualité aux enfants tout en rompant l'isolement des seniors. Écoles à taille humaine = quartier apaisé. Mise en place via des structures publiques ou privées.	1	
Groupe 2 Équipement	Actuellement les écoles primaires Soupetard / Jolimont / La Juncasse sont complètes, La Gloire également (avec création d'une classe supplémentaire en maternelle cette année). Or sur les quartiers prioritaires, un dédoublement des classes est souhaitable et demandé par les pouvoirs publics. Cela suppose à effectif constant, que les locaux actuels ne répondent plus aux besoins. Et nous allons accueillir en plus la population de Guillaume ! On constate que des familles allophones préfèrent se tourner vers l'enseignement privé pour ne pas inscrire leurs enfants dans certaines écoles primaires des quartiers limitrophes : il faut donc donner des moyens supplémentaires, humains, à ces établissements. Dans ces quartiers il n'est pas souhaitable de créer de gros établissements : ils doivent rester à taille humaine, c'est-à-dire que les personnels chargés de contrôler les entrées doivent reconnaître les élèves et les parents. Doubler l'accueil sur l'école de Jolimont serait une mauvaise solution à long terme. Il faut des établissements spécifiques pour la population Guillaume et limitrophe.	2	
Contribution registre 3.8	Il est patent qu'une école sera indispensable d'ici 20 mois. Où ? pas de réponse depuis 2016 ! Le chantier Latecoere ayant démarré, est-il encore temps de faire une réserve foncière sur le lieu ? une école positionnée au Sud-Est de Latecoère desservirait les deux sites. Une école implantée au Nord-Est du CEAT rendrait aussi un service mais paraît proche de l'existante de la rue Plana.	1	
Groupe 3 Équipements	Écoles surchargées, densification constante de l'habitat = nouvelle école. Parking de l'école qui devient 1 jardin : que font les parents qui déposent les enfants en voiture le matin ?	1	
Groupe 1 Espace public	Une école Montessori pour un écoquartier. La placer avenue Henri Guillaume en face de l'école primaire Jolimont, à proximité de la nouvelle crèche.	1	
Contribution en ligne	Ecole de musique A-tempo. Il s'agit d'une école de musique, essentiellement portée sur la formation au jouer ensemble par le travail en atelier, qui s'adresse à un public très large (parcours d'initiation pour les tout-petits, groupes d'ados, d'adultes amateurs ou d'élèves désirant se professionnaliser). C'est dans un contexte musical en groupe que l'on apprend à écouter, à entendre, à répondre, à fluctuer avec les autres musiciens dans les nuances, dans le tempo sur une musique écrite ou improvisée. Jouer en groupe permet de favoriser le travail en équipe, le vivre ensemble, et fédère l'énergie participative et la concertation. Le projet pédagogique de cette école privilégie l'accès à une grande variété de styles musicaux comme le jazz, la salsa, le rock et le blues, la cumbia, le flamenco, le reggae, le rap, etc. L'école A-tempo est constituée d'une équipe de professeurs de tous horizons travaillant ensemble à l'élaboration d'un cursus commun. Le but du projet pédagogique implique que les élèves se produisent sur scène. Ce travail s'effectue dans un premier temps au sein de l'école sous forme de scènes-ouvertes ou de concerts d'élèves. Pour y parvenir des intervenants du monde du théâtre sont appelés régulièrement pour un travail sur l'attitude à adopter sur scène, en termes d'expression scénique et de jeu de scène. Aussi faire jouer les élèves en condition dans des lieux dédiés nous semble une excellente façon de les motiver. De plus l'école coopère naturellement avec des associations de danse, ayant en son sein divers ateliers dont chaque origine est étroitement liée à la danse. Ouverte à tous, elle s'adresse aussi bien aux adultes confirmés qu'aux adolescents ou aux enfants auxquels sont proposés des cours d'initiation, à partir de 5/6 ans. Ainsi ceux restant au CLAE (centres de loisirs associés à l'école) ou à la garderie, ou au CLAC (centres de loisirs associés au collège) pourraient bénéficier d'une récréation musicale bienvenue.	1	Il n'est pas prévu de salle dédiée à une association. Des contacts pourront être pris pour étudier une intégration de ce type de projet dans un des équipements du site à travers des créneaux horaires dédiés.

Lieux / Projet : ESPACES PUBLICS

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 1 Équipement	Éclairages intelligents, sur les bâtiments et sur les arbres (pour les bâtiments, pour la sécurité, pour les oiseaux, selon la luminosité). Rajouter des arbustes, fleurs, sur les toits. Des jeux pour enfants. Fontaine pour enfants.	1	Les valeurs de l'écoquartier et de l'éco-responsabilité portées par le projet vont dans le sens de qualité du végétal et de la qualité des lieux .
Groupe 1 Espace public	Créer un espace public soucieux de l'environnement qui permet un parcours et un séjour agréable et accueillant. Protéger de l'extérieur et de la circulation (à la manière d'un îlot, d'un havre). qui responsabilise les résidents et les passants (ne pas avoir envie de jeter ses déchets, recycler facilement etc) et qui éduque (rôle des jardins et d'autres dispositifs ouverts et partagés).	1	
Groupe 1 Équipement	Valoriser l'histoire du lieu avec les nom de l'aéropostal, des panneaux d'histoire, des parcours ludique et attractif.	1	Un Travail de passeurs de mémoire entre jeunes et personnes ayant travaillé au CEAT est lancé avec l'objectif d'installer ces évocations sur le site.
Groupe 3 Îlots	Ce jardin pourrait servir d'exposition en extérieur (sur la base de panneaux didactiques et d'objets à trouver) pour une évocation du passé du site. Mais bien évidemment tout cela est à reconsidérer en façon du devenir du bâtiment lui même ... (cinéma, musée, espace culturel...)	1	
Groupe 1 Espace public	Faire des espaces surélevés pour permettre des espaces scéniques ouverts, en plein air et pour donner du relief, guider le regard, attirer. Ce qui est sur un espace surélevé attire l'œil mais on peut également monter sur un espace surélevé pour regarder et mettre en avant certains espaces. L'espace public doit attirer le regard, être dynamique et faire envie.	1	Dans l'esprit de l'écoquartier et du vivre ensemble, l'espace public sera aménagé pour être appropriable, apaisé et mettre les qualités environnementales en avant.
Groupe 2 Espace public	Intégrer la chaîne de déplacement des personnes déficientes à tous et qui crée des balades, des parcours (culturels, de détente, ludiques etc.) et suscite la curiosité et l'envie de découvrir. Montrer à travers l'espace public que les lieux et équipements du quartier sont ouverts à tous.	1	Les valeurs du projet visent à l'accueil des publics en situation de handicap, en termes de mobilité, d'accessibilité des logements et d'activités offertes dans le projet de la Halle aux cheminées Les espaces et locaux publics nouveaux répondront aux normes d'accessibilité.
Groupe 1 Espace public	Installer des panneaux pour tous (braille, relief etc) des panneaux interactifs pour les publications d'événements en cour ou à venir, promotion des activités etc (avec synthèse vocale pour une accessibilité à tous, qui rappelle en plus la dynamique chaleureuse des crieurs publics) Objectif: un quartier ouvert à tous et qui crée des balades, des parcours (culturels, de détente, ludiques etc.) et suscite la curiosité et l'envie de découvrir. Montrer à travers l'espace public que les lieux et équipements du quartier sont ouverts à tous.	4	
Groupe 3 Îlots	Le quartier manque d'espaces verts publics. L'apport de logements supplémentaires nécessite un espace collectif public qui peut être ouvert le jour au public et fermé la nuit. La zone située en façade du bâtiment Lemaesquier s'adapte bien à cet espace.	1	Création d'un jardin public avec une ouverture sur le parc sportif. Ce nouvel espace ne sera pas fermé la nuit. En ce qui concerne le bâtiment Lemaesquier, les services de l'État ont été sensibilisés aux questions d'ouverture des espaces devant le bâtiment.
Groupe 1 Espace public	Prolonger les Ramblas Jean Jaurès jusqu'au cœur du nouveau quartier.	1	Réflexion sur un parcours entre le Jardin de l'Observatoire, le quartier et les Argoulets.
Groupe 3 Îlots	Un terrain de pétanque et prendre un verre à côté.	1	Cet usage est prévu.
Contribution en ligne	Dimension du Parc: bonjour, je trouve anormalement petit compte tenu du nombre de logements la surface réservée au parc, un hectare sur 17 hectares, cela ne représente même pas 6%, il s'agit d'un lieu de rencontre et de jeux qui n'a rien à voir avec les autres installations sportives réservées à des publics spécifiques, le parc doit au minimum représenter une surface de 10%. Je comprends que, au même titre que pour les autres projets immobiliers, c'est l'intérêt des promoteurs qui prédomine mais il faut penser également et c'est l'occasion aux habitants et riverains.	1	Il convient de rappeler la place prépondérante des espaces publics dans le projet du quartier Guillaume, soit plus de la moitié de l'emprise du quartier, et que les espaces verts en occupent une place prépondérante (jardin central - espace stade - espace autour du bâtiment Lemaesquier).
Groupe 3 Espace public	Présence d'eau en toute sécurité : jeux d'eau, ludique (revêtements, matériaux).	5	Demandes identifiées et en cours d'étude avec les services de Toulouse Métropole et l'urbaniste.
Groupe 1 Espace public	Créer une fontaine centrale ou plusieurs petites fontaines ou petits canaux ou jets d'eau par le sol, si possible accessibles aux enfants l'été comme à Marengo ou place Wilson.	1	
Contribution registre- 3.11	11) RESEAUX. Tous les réseaux sont à adapter aux besoins du projet Guillaume (et des autres). Les besoins sont connus dès l'établissement du cahier d'appel d'offre. Rien n'est entrepris, tout doit être achevé avant toute déconstruction.	1	La mise au point du dossier technique est actuellement en cours.

Lieux / Projet : **PARC SPORTIF**

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 3 Équipements	Rénover l'ancienne piscine coûterait peut-être moins chère que de construire une nouvelle piscine (à vague). Une piscine en plein air avec un espace vert pour prendre le soleil et un bar à côté.	1	Pas d'équipement de piscine prévu sur le site dans le plan Piscine de la ville de Toulouse (Piscine Alex Jany aux Argoulets et Léo Lagrange).
Groupe 3 Îlots	Un parc sportif ouvert au quartier et qui prenne en compte notamment les besoins des adolescents. Donner au mot sportif un sens assez large afin que l'ensemble du site ne soit pas réservé à une pratique sportive encadrée.	1	Le parc sportif sera un espace ouvert à tous en dehors des plages horaires occupées par les associations ou les scolaires. Par ailleurs, l'aménagement des espaces verts autour des terrains de sport sera accessible au public.
Groupe 3 Équipement	Faire des travaux par partie pour faire durer des associations sportives et conserver un tissu social.	3	Équipements sportifs refaits à neuf. Réflexion en cours sur la relocalisation des sections sportives du site pendant les travaux.
Groupe 3 Équipement	Augmenter la capacité d'accueil des structures actuelles. Rénover les infrastructures actuelles et les parking et lieux de stationnement du futur. HUB pour voitures autonomes etc.	3	Équipements sportifs refaits à neuf. Rénovation du gymnase ENSICA. Stationnement coté Guillaumet est préservé en parti. Réflexion en cours sur les modalités de mobilités alternatives avec une star-up dans le futur parc de stationnement situé vers l'Ombrière.
Groupe 1 Espace public	Prévoir l'ouverture des infrastructures sportives sur l'espace jardin et les projets d'habitation, permettant une bonne convivialité.	6	Le projet prévoit une ouverture du quartier et du jardin central sur les équipements sportifs (Le parc sportif sera un espace ouvert à tous en dehors des plages horaires occupées par les associations ou les scolaires). Par ailleurs, l'aménagement des espaces verts autour des terrains de sport sera accessible au public.
Groupe 1 Espace public	Un accès direct ouvert depuis la place du village (jardin central) jusqu'au stade, avec des espaces de jeux aux alentours.	1	
Groupe 2 Espace public	S'assurer que le parc sportif soit, au moins une partie du temps, utilisable par n'importe quel public et pas uniquement par les clubs. Utiliser cet espace, plus large que l'espace central pour les événements en plein air, possibilité facilitée par les gradins, le terrain incliné. Mode de gouvernance à prévoir: rejoint la proposition relative au diagnostic socio-économique et de la mobilité qui propose un mode de gouvernance pour: répartition des usages et entretien du site.	1	
Groupe 3 Îlots	Les équipements sportifs ont été pour le moment mis un peu à l'écart du projet global, comme si nous n'y avions pas accès car propriété du club qui gère ces installations. Or il serait essentiel "d'ouvrir" ces installations à tout le quartier et de permettre aux habitants de profiter de cet îlot de verdure en pleine ville. La promenade elle même pourrait comporter des îlots avec tables de pique nique, bancs... et la végétation mise en place pourrait avoir un côté un peu "sauvage" pour faire très campagne. Le club house pourrait être remodeler de façon à être accessible à tous (sur réservation) pour des réunions, l'organisation de soirées festives...(dans l'esprit des foyers ruraux...).	1	Les équipements futurs seront ouverts à l'association déjà sur place et aussi à de nouvelles pratiques. Les services des sports travaillent sur les destinations actuellement. Étude en cours sur la possibilité de modularité de l'espace. Par ailleurs, l'aménagement des espaces verts autour des terrains de sport sera accessible au public .
Groupe 2 Espace public	Le parc sportif et les nouveaux arrivants: le plus important, a défaut de pouvoir les anticiper, serait de préserver les besoins ou demandes futurs en réservant une zone à aménager que l'on pourrait attribuer en première phase à des loisirs libres (avec bancs, emplacements d'un cirque, vide-grenier, fête des voisins etc). Polyvalence: importance sur les site des rencontre sport-ludique et spectacles-culture: en certaines circonstance, faire que les terrains et salles sportives soient utilisables ponctuellement pour d'autres activités tant intérieures que en plein air. Il existe un talus important à l'Ouest. Le transformer partiellement en gradins végétalisés permettrait un accueil de spectateurs, le regroupement des scolaires en alternance de repos et même une aire d'exercices pour les plus petits.	1	Besoins identifiés et étude en cours sur la possibilité de modularité de l'espace. A noter que la modularité sur le gymnase de l'ENSICA semble à ce jour impossible pour des raisons de pérennité du sol.
Groupe 3 Équipements	Gymnase modulable (gymnase, salle de spectacle, patinoire etc).	1	
Groupe 3 Équipement	Avec l'ancienne rampe encore présente sur le site faire un équipement de skate ou de « street-workout ».	2	Rampe non retenue dans le projet car trop dangereuse. Un slate-park existe aux Argoulets.

Lieux / Projet : BÂTIMENT LEMARESQUIER

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 2 Équipement	Récupération du bâtiment Lemaesquier. La perte de ce bâtiment pour la collectivité sera incrustée dans la mémoire pour longtemps.	8	Les services de l'État, propriétaires du site Lemaesquier (bâtiment et jardins autour), ainsi que la ville, ont été sensibilisés aux questionnements, attentes et propositions émises lors de la concertation.
Groupe 3 Espace public	Simultanéité entre l'aménagement du quartier et le développement de cet espace.	5	
Groupe 2 Équipement	Il paraît nécessaire de réunir le bâtiment Lemaesquier au reste du quartier pour en faire le cœur de son organisation culturelle.	1	
Groupe 1 Équipement	Lemaesquier doit être dans la continuité du projet sinon le projet perdra de sa valeur.	1	
Groupe 2 Îlots	Intégrer Lemaesquier dans le projet global > Musée, ateliers, culture.	4	
Groupe 2 Îlots	Lancer une souscription privée pour acheter Lemaesquier de même que pour rénover la Basilique de la Daurade. Crowdfunding participatif : souscription de 50 à 500€.	1	
Groupe 3 Équipement	Centre d'art contemporains digne d'une métropole.	1	
Contribution en ligne	Le devenir de Lemaesquier : très bel ensemble architectural qui, s'il est vendu à un privé (type banque, assurance, opérateur TPH...), va être totalement fermé. C'est dommage, cet ensemble immobilier a vocation à rester ouvert sur la ville (très fort potentiel avec 15000 m2 à 30000 m2 (!) de plancher possible il me semble, des amphis tous neufs, une salle de prestige, des jardins aménagés, des espaces ateliers, un patio ...tout ça à deux pas du centre ville et du périph. Toulouse métropole, peut-être en partenariat avec la Région, devrait s'emparer du dossier de manière plus volontaire pour porter un projet type centre de formation (la CCI était intéressée), centre d'arts dramatiques, pourquoi pas grand hôtel etc... De grâce, ne laissez pas partir ce petit (gros) bijou sans sourcilier !	1	
Contribution Registre 1.1	Au cours de la consultation, l'aménageur et les participants sont partis du principe que le réaménagement du site inclura le bâtiment Lemaesquier et la cour d'honneur. - Quel sera le statut culturel de ce bâtiment : monument historique, artistique ? - Quel sera la destination de ce bâtiment, son propriétaire, son gestionnaire ?	1	
Groupe 3 Îlots	Une proposition est difficile quand on ne connaît pas : - l'assiette foncière concernée exactement. Est-ce que le parc inclurait l'ancien parking visiteur du CEAT (c'est-à-dire l'emprise foncière située hors des grilles est importante). - le devenir du bâtiment Lemaesquier. Peut-on aménager son parc sans connaître le futur propriétaire et/ou aménageur du bâtiment ainsi que sa destination. Conclusion : il est urgent de réintégrer le devenir du bâtiment Lemaesquier dans la réflexion globale d'aménagement du site Guillaumet. L'espace devant le bâtiment devra rester le plus ouvert possible : espace vert de liaison entre les deux quartiers.	1	

Lieux / Projet : CENTRALITÉ

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 1 Espace public	Prévoir des commerces qui permettent aux habitants de se retrouver (bar, restaurant etc) jardin partagé, serre, jeux ludiques pour enfants.	7	Le projet prévoit deux centralités lieux de vie différentes : Halle aux cheminées (tiers lieu dédié à l'éco-responsabilité) et la Soufflerie (lieu de mixité d'usages innovants). Une résidence intergénérationnelle en cours d'étude avec seniors, personnes en situation de Handicap, publics fragilisés. L'espace pour cabinet médicaux à étudier dans le projet. Pas de nouvelle école sur le site mais agrandissement des 2 écoles existantes et création d'un futur groupe scolaire sur un futur site aux alentours du projet afin d'équilibrer géographiquement les implantations d'écoles sur le secteur- Le besoin d'espace pour accueillir du soutien scolaire a été identifié: étude en cours pour répondre à ce besoin. A noter que la modularité sur le gymnase de l'ENSICA semble à ce jour impossible pour des raisons de pérennité du sol.
Groupe 1 Espace public	Place multimodale "de village" avec des commerces autour pour du lien de convivialité avec des sièges, des lieux arborés.	7	
Groupe 3 Équipement	Objectif: prolonger le moment passer en balade, jeux, etc. Lieux d'échanges: terrasses des cafés, bars, restaurants et donner de la vie le soir.	1	
Groupe 2 Équipement	Réserver des espaces libres (accueil des associations, des initiatives des habitants...) Proposer des animations pluriculturelles (spectacles, cinéma - annexe de la cinémathèque - cultures urbaines, studio de répétition...) Bistrot / restaurant.	8	
Groupe 1 Espace public	École, maison de retraite, cabinet médical, MJC pour permettre au jeunes de se rencontrer, banques.	1	
Contribution en ligne	Déménagement du Cabinet chiropratique Roseaie, actuellement installée avenue Yves Brunaud, je souhaiterais éventuellement déménager mes locaux dans le nouveau quartier.	1	
Groupe 1 Espace public	Création d'une école (délester les écoles environnantes), mettre en place une maison de santé, des appartements seniors. Mettre en place du soutien scolaire et des actions en relation avec des personnes âgées. Un gymnase modulable le soir en salle de spectacle.	1	

Lieux / Projet : MOBILITÉ

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 2 Espace public	Prolonger les espaces de mobilité en mode doux. En particulier, permettre une voie apaisée parallèle à la rue Louis Plana, par les petites rues existantes, en créant notamment une percée rue de Nantes, puis via le site de France Télécom pour déboucher sur la rue Soupetard. Cela permettrait de relier le CEAT au marché Plana, sans avoir à passer pas la rue Plana.	1	Demandes identifiées et en cours d'étude avec les services de Toulouse Métropole (service Mobilité Gestion & Réseaux) à une plus large échelle.
Groupe 1 Espace public	Aménagement du trafic pour l'accès au quartier.	5	
Groupe 1 Espace public	Parvenir (par un mur antibruit?) à rendre conviviale l'Ombrière, ce qui n'est pas gagné ! Permettre l'accès à l'ombrière de partout, ce qui suppose des communications (passerelles?) avec l'avenue Yves Brunaud, avec Jolimont (métro).	1	
Groupe 2 Espace public	Attention, danger : Si le dispositif de limitation de tourner depuis la route d'Agde était (par hypothèse impossible) maintenu, la circulation vers le sud s'écoulerait par "la rue traversière". Est-elle calibrée pour cette situation? ses entrées et sorties au Nord et au Sud semblent inadaptées. Créer un exutoire : Par définition une rue traversière est appelée à être traversée, et donc recevoir le flux Nord>Sud et Sud>Est. C'est pourquoi il est proposé de créer une sortie sur le bd des Crêtes par la Rue Soupetard.	1	
Contribution en ligne	Réaménagement Avenue Léon Blum et parking central Le projet semble attractif, une remarque cependant sur les accès au site. Habitant le haut de Jolimont un réaménagement de l'avenue Léon Blum serait nécessaire. En effet, le projet ne propose aucun accès au site Guillaumet pour les modes doux sur cet axe (par ailleurs en lien direct avec le métro), or celui-ci est aujourd'hui dangereux et très désagréable pour les promeneurs et les cyclistes. Si l'on souhaite favoriser la connexion entre les quartiers, il est primordial d'aménager des voies piétonnes dignes de ce nom. De même, une réhabilitation et végétalisation de l'actuel parking central entre l'avenue Yves Brunaud et l'avenue Léon Blum répondrait à cette problématique. Par exemple, cet espace pourrait recevoir un marché et donner la vie de quartier qui manque cruellement à cet espace.	1	
Contribution en ligne	la circulation est déjà saturée route d'Agde et la pollution de l'air mauvaise dans notre secteur, notamment avec la pollution engendrée par la présence du périphérique et de la pénétration intensive des automobiles depuis de nombreuses années, ce problème s'aggrave malgré la présence du métro et ce problème s'aggraverait avec des projets immobiliers importants comme Guillaumet. le nombre d'habitants progressant chaque année, quelles sont vos solutions ?avez vous fait faire des études prospectives sur ce problème et quels sont les résultats ?	1	
Groupe 1 Espace public	L'accès au quartier se fait via la côte Jolimont qui est un obstacle aux cyclistes "ordinaires". Proposer un "tire-fesse" pour vélos. Réaménager l'avenue Georges Pompidou et le rond point au carrefour de l'avenue Yves Brunaud, boulevard des crêtes. Limiter les voitures dans le quartier.	1	
Groupe 3 Équipements	Navette gratuite.	1	
Groupe 2 Îlots	Une navette électrique comme celle du centre ville et des allées Jules Guesde pour circuler dans le quartier et vers les métros Jolimont et Roseraie. Fréquence : une toutes les 30 minutes.	1	
Groupe 1 Espace public	Cette place pourrait être un point névralgique pour départ de petites navettes électriques desservant le nouveau quartier et menant aux stations de métro et bus environnants.	1	
Groupe 2 Espace public	Création d'une navette (autonome) passant par la rue traversière et pouvant relier la situation de métro Roseraie et la rue Plana via l'avenue Guillaumet.	1	
Contribution registre- 3.9	9) VOIRIE. Une étude sérieuse de refonte de carrefour « Roseraie » est indispensable et la réalisation très urgente. La solution logique existe. On peut prendre la surface nécessaire à l'angle Est de Latécoère. On peut empiéter sur l'important retrait au Nord de l'avenue Brunaud. La formule double rond-point recommandée depuis 10 ans est réalisable. Comme ailleurs, les bus peuvent traverser les ronds-points par feu prioritaire.	1	
Contribution registre- 3.10	10) CIRCULATION DE PROXIMITÉ. La sortie du rond-point vers la rue du ? doit être améliorée (l'extension de la courbe vers l'Est semble une solution). L'impasse Plana doit être revue. Toute la rue Plana doit être améliorée par le profil des projets de construction. L'interdiction pour les autos (et deux roues) de tourner rue Plana en provenance de la route d'Agde n'a aucun sens logique. Seul un carrefour bien étudié serait apte à résoudre des problèmes qui vont croissant. La majeure partie des trottoirs du secteur Soupetard/Roseraie/Juncasse ne sont pas à la norme (1,50m hors tout obstacle ou 1,40m s'il n'y a pas de clôture d'un côté) il faut permettre aux piétons de circuler partout.	1	

Lieux / Projet : MOBILITÉ

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Contribution registre- 3.13	1) AVENUE GUILLAUMET. Elle doit devenir en sens interdit vers l'Est depuis la rue Traversière. Ceci induit la logique de soulager la rue Rousseau en créant un accès au Bd des Crêtes depuis la rue Soupetaud.	1	
Contribution en ligne- 5.1	<p>Propositions – modes actifs (marche et vélo) :</p> <p>Rue « Traversière » (nouvelle rue reliant les avenues Y. Brunaud et Guillaumet):</p> <p>Option A : Créer une « zone de rencontre » sur toute la longueur de la rue « Traversière » (vitesse limitée à 20 km/h) : il faut éviter que cette rue serve au trafic de transit entre l'avenue Y. Brunaud et l'avenue Guillaumet ; le trafic de transit doit se faire via le boulevard des Crêtes: les piétons auront la priorité sur la circulation automobile et les cyclistes; les cyclistes empruntent la même voie que les véhicules motorisés</p> <p>Option B :</p> <p>.a. Créer une rupture physique (endroit à déterminer) empêchant de prendre cette rue sur toute sa longueur</p> <p>.b. Limiter la vitesse à 30 km/h sur les 2 parties de la rue ainsi créées</p> <p>.c. Création d'une véritable piste cyclable bidirectionnelle sur toute la longueur de la rue Traversière (>3 m de large) permettant une traversée Nord-Sud du site à vélo</p>	1	
Contribution en ligne- 5.2	<p>Propositions – modes actifs (marche et vélo) :</p> <p>Voies cyclables (voir figures 1a et 1b)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Créer une 2ème traversée Nord-Sud à l'Est du site (au niveau des installations sportives ; entrée par la rue d'Oran) en plus de la rue « Traversière » 2. Créer une traversée centrale Nord-Sud à partir de la rue d'Alger 3. Créer une/des voie/s cyclable/s Est-Ouest permettant de traverser le site sans passer par l'avenue Y. Brunaud ou par l'avenue Guillaumet 4. Créer des accès vélos à différents endroits permettant de rejoindre les voies cyclables décrites précédemment 5. Créer des connexions sécurisées avec le réseau cyclable aux alentours (qui doit se développer aussi) 	1	<p>Demandes identifiées et en cours d'étude avec les services de Toulouse Métropole (service Mobilité Gestion & Réseaux) à une plus large échelle.</p> <p>Une offre alternative de mode de déplacement sera mise en œuvre avec notamment la possibilité de vélos électriques en location longue durée. À noter qu'il n'y aura qu'une seule voie principale circulée et que l'accès aux venelles autour du jardin central sera limité aux dessertes occasionnelles et aux engins de secours ou techniques. A noter que le tiers lieux de la Halle aux cheminées dédié à l'éco-responsabilité accueillera un atelier de réparation.</p>
Contribution en ligne- 5.3	<p>Propositions – modes actifs (marche et vélo) :</p> <p>Voies piétonnes (pourraient être partagées avec les voies cyclables : voies vertes) (voir figures 1a et 1b)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Créer des cheminements piétons (accessibles aux personnes à mobilité réduite et mal voyantes) à l'intérieur du site permettant d'entrer/sortir du site et de relier toutes les zones d'intérêt 2. Installer des bancs le long des voies piétonnes et des dispositifs antistationnement sauvage sur les voies piétonnes 3. Respecter la charte des aménagements piéton de Toulouse (porter une attention particulière au positionnement du mobilier fixe et « mobile » : potelets et poteaux ; bornes incendies ; transformateurs ; containers à ordures (si pas enterrés)... Ces éléments ne doivent pas entraver le déplacements des piétons 	1	
Contribution en ligne- 5.4	<p>Propositions – modes actifs (marche et vélo) :</p> <p>Services :</p> <ol style="list-style-type: none"> .1. Créer une annexe de la « maison du vélo » avec service de location de vélos spéciaux (VAE, cargo, remorques enfants, système de traction de vélo enfants, etc) et atelier de réparation/maintenance de vélos .2. Installer de nombreux supports vélos sur tout le site (proches des différentes installations sportives, des commerces, sur la place de « l'Ombrière », et de tous les bâtiments pouvant accueillir du public habitant le quartier ou non) .3. Installer une ou plusieurs stations de location de vélos en libre-service (Vélo Toulouse) .4. Installer une/des station/s de gonflage en libre-service sur le site (sur la rue « Traversière » et proche des installations sportives) 	1	

Lieux / Projet : MOBILITÉ

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Contribution en ligne- 5.5	Propositions – autres modes actifs : 1. Déployer le stationnement résidant (payant) sur tout le site et sur les quartiers adjacents (rue « Traversière » et sur les avenues Guillaumet, Brunaud et la rue Louis Plana au moins) 2. Déployer des offres de location en libre-service de véhicules « propres » : voitures électriques pour personnes âgées ou à mobilité réduite ; voitures électriques en autopartage. 3. Créer un service de navette électrique (autonome) traversant le site (via la rue « Traversière » et via une nouvelle voie à créer parallèle au passage Louis Plana) et allant jusqu'à la station de Métro Roseraie (étudier la possibilité d'un départ du quartier Soupetard : site « Orange » ou chemin Pelleport) : (voir figure 2) 4. Créer des places de stationnement pour les 2 roues-motorisées (pour éviter le stationnement sauvage sur les trottoirs et sur les emplacements dédiés aux vélos)	1	Demandes identifiées et en cours d'étude avec les services de Toulouse Métropole (service Mobilité Gestion & Réseaux) à une plus large échelle.
Contribution en ligne- 5.6	Autres propositions en ce qui concerne les modes actifs en limite du périmètre CEAT/Guillaumet: 1. Créer des aménagements cyclables avenue Guillaumet et traiter les ruptures urbaines actuelles (traversées): avenue Brunaud, avenue Guillaumet ; boulevard des Crêtes 2. Créer des aménagements pour les piétons permettant de rejoindre le site en toute sécurité autour du site <i>(nb: transmises lors de la contribution des figures: Figure 1b : Proposition de voies vertes à l'intérieur du site Figure 2 : Proposition de trajet d'une navette électrique (autonome) à travers les quartiers Soupetard et CEAT/Guillaumet</i>	1	
Groupe 1 Espace public	Faire en sorte que la rue traversière soit accessible aux personnes en situation de handicap, notamment à partir des métros Jolimont et Roseraie. Mise en place de feux sonores à TOUS les carrefours à feux et de bandes de vigilance. Trottoirs sécurisés et dégagés. Mettre une navette électrique autonome (cf Jardin des plantes) Limiter les voitures dans le quartier.	4	Les valeurs du projet vise à l'accueil des publics en situation de handicap, en termes de mobilité, d'accessibilité des logements. Demandes identifiées et en cours d'étude avec les services de Toulouse Métropole (service Mobilité Gestion & Réseaux) sur les accès apaisés au métro à travers Yves Brunaud. La transformation du site permettra de relier entre 5 à 10 mm les stations de métro et seront accessibles aux PMR. Néanmoins la demande de navette a été transmise à TISSÉO. La limitation de voiture dans le nouveau quartier est dans la démarche de l'écoquartier.
Contribution en ligne	plan de circulation : 1300 logements = environ 2 à 2500 voitures en plus, à garer et faire entrer et sortir matin et soir du site CEAT, je ne vois que deux "portes" (Guillaumet et Yves Bruneau), pas de grand parking. je n'ai pas de solution, je sais que ce thème est très sérieusement pris en compte mais ne me fais guère d'illusions, la vie des riverains va changer... Priorité = on peut se garer sans trop de difficultés. Faisons confiance aux experts.	1	Dans les valeurs de l'écoquartier, le nombre de voiture sera limité à une place/logement qui sera située sous les immeubles. La proximité immédiate des deux stations de métro, le développement de solutions alternatives type autopartage, location de véhicules électriques 2 ou 4 roues contribueront à limiter la place du véhicule dans le projet.
Groupe 1 Espace public	Localiser des parking résidents aux extrémités. Des rues non droites, vitesse 30km/h. Objectif: pas de longue lignes droites propice à la vitesse. Mettre l'emplacement de stockage des véhicules à égale distance des transports en commun pour laisser le choix et la responsabilité mais inciter aux transports en communs (conscientiser son choix: pourquoi je prends ma voiture si elle est aussi près que le métro?). Mettre en place des engins autonomes pour transport de courses etc.	2	Les venelles sont en mode doux avec uniquement accès aux voitures pour secours, livraison et la rue Traversière sera en zone 30, étude en cours sur son aménagement.
Groupe 3 Espace public	Éviter le shunt de circulation.	5	Remarque prise en compte dans l'analyse globale de la mobilité.
Groupe 1 Espace public	Faire une "coulée verte" vers les argoulets pour faciliter l'accès. Bandes de guidance dans le jardin des argoulets.	2	En dehors de la zone du projet mais attente transmise à Toulouse-Métropole. À noter l'étude d'un parcours entre l'Observatoire, le quartier et les Argoulets.

Lieux / Projet : TIERS LIEUX

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 1 Espace public	Ludothèque, espace de jeux ado et adultes, fablab. Espace culturel et lieu où les jeunes peuvent se regrouper avec présence d'éducateurs spécialisés.	1	
Groupe 1 Espace public	installer ds skate-parks, des MJC, ou plus simplement des lieux où ils se sentent légitimes, pas indésirables. En particulier, les MJC peuvent leur permettre de s'exprimer librement dans le rap ou la danse, parfois plus fédérateur que les musées ou les bibliothèques.	1	
Groupe 3 Équipement	Il faut faire ces même ateliers de concertation et proposition auprès des jeunes publics, adolescents etc. Afin que l'offre corresponde réellement à leurs envies, visions et besoins. Mobiliser lors de cette concertation les acteurs qui travaillent à leur coté (éducateurs, médiateurs, professeurs, parents etc) Intervenir dans les lycées, les collèges et dans l'espace public.	3	
Groupe 2 Équipement	Implanter soit sur Lemaresquier (avec une maison des jeunes et de la culture ?), soit sur Guillaumet une maison des associations. Ce sont les associations qui sur ces territoires créent du lien entre les habitants. Actuellement les associations font avec les services municipaux et le temps des services municipaux n'est pas le même que celui des associations : Sur Serveyrolles, il faut réserver 10 jours à l'avance, sans même savoir si la réservation a des chances d'aboutir car le personnel qui a le planning des réservations de salles sous les yeux, n'est pas décisionnaire pour l'attribution des dites salles. Qui plus est un lieu commun favoriserait les synergies d'actions et la meilleure connaissance par les publics qui fréquentent cette espace de l'offre des services du territoire. Dans cette maison on doit pouvoir non seulement se réunir (salles modulables), mais aussi disposer d'une boîte aux lettres, de salles de travail partagées pour la gestion administrative des associations (bureaux sur roulettes ?) et d'espaces pour entreposer le matériel et les archives des dites associations.	2	Attentes identifiées pour les jeunes et réponse à travers la programmation d'activités et d'accueil des associations dans les 2 tiers-lieux (Halles aux Cheminées et Soufflerie). Pas de locaux dédiés notamment dans les RDC des immeubles mais réflexion sur la modularité des espaces en lien avec les tiers-lieux ; réflexion entre les associations, les acteurs locaux, la collectivité et les deux porteurs de projets. Mise en place de rencontres pour élaborer un projet de vie collective avec les associations et les acteurs du quartier. (1ère rencontre à initier au 4 trimestre 2018). Parallèlement aux réunions, une étude socio-urbaine a été menée pour identifier les besoins des populations du secteur. Les contributions en ligne sur le site de Toulouse Métropole ont été également prises en compte . Les services de la collectivité du secteur ont été associés à cette réflexion. Le volet sécurité est étudié à travers une étude réglementaire. A noter qu'il n'est pas prévu d'espace dédié à la pratique du skate, qu'il existe un skatepark aux Argoulets.
Groupe 2 Équipement	Cet espace serait idéal pour y associer une maison des jeunes et de la culture et une maison des associations, deux équipements qui font défaut sur ces quartiers (malgré des équipements désormais sous dimensionnés sur Amouroux). Nous avons un bus qui relie Amouroux à Soupetard en ligne direct. L'espace autour permettrait l'aménagement d'aires de jeux pour tous, petits et plus grands Voir fiche maison des associations et fiche maison des jeunes et de la culture Attention à la population qui s'est déplacée (dont je fais partie) pour participer aux ateliers. Elle ne me paraît pas représentative de la population locale et donc leurs demandes ne répond peut-être pas aux besoins réels des populations mais à leur propre ressenti (que Lemaresquier soit une vitrine toulousaine, accueillant des touristes... ? qu'on le transforme en musée... ?) Pour avoir participé pendant deux ans aux travaux du conseil citoyen Soupetard La Gloire ce n'est pas ce que cette structure a identifié comme besoins des populations. Attention dans la configuration des espaces à ne pas créer des lieux favorisant le commerce de drogues (les services de la police nationale sont à même à partir d'un plan de vous signaler les erreurs à ne pas commettre en la matière).	2	
Groupe 1 Espace public	Faire un Fablab ++ (mécanique, menuiserie, bricolage, couture)	2	sera intégré dans la programmation Halle aux cheminées (atelier de réparation/bricolage) et Soufflerie (Fablab..) qui correspond aux valeurs actuelles portées par le projet autour du collaboratif, de l'accompagnement aux initiatives locales et du "faire soi-même".
Groupe 2 Équipement	Créer un espace pour tous ces nouveaux types de travailleurs avec des services mutualisés (conciergerie, imprimantes...). Ateliers et conférences business. Mise en place avec un porteur de projet "co-working space"	1	Dans la Soufflerie , étude en cours pour l'implantation de co-working, fablab... Conciergerie à l'étude sur le quartier

Lieux / Projet : TIERS LIEUX

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 1 Équipement	Volonté d'un lieu de partage où se côtoient plusieurs corps de métiers (artisans, artistes etc), Nécessité d'un lieu modulable, évolutif, moyens; partage d'outils, de connaissances, gouvernance associative, FabLab.	1	<p>Besoins identifiés et intégrés dans la programmation des deux tiers lieux autour de principes de fonctionnement basés sur la modularité des espaces, le partage des lieux, l'ouverture aux initiatives des usagers et l'accueil d'activités diverses. L'objectif du projet est aussi que ces deux tiers-lieux rayonnent sur les espaces publics du quartier (par exemple jardin central, place de l'Ombrière...).</p> <p>A noter, un travail de passeurs de mémoire entre jeunes et personnes ayant travaillé au CEAT est lancé avec l'objectif d'installer ces évocations sur le site.</p> <p>Il n'est pas prévu un lieu dédié à un musée ou à un projet culturel défini mais à des activités culturelles qui se développeront à travers la programmation des 2 tiers lieux.</p> <p>Les deux tiers lieux seront gérés par des structures dédiées, la Halle aux Cheminées en particulier fonctionnera sur un mode participatif et associatif. Réflexion sur une conciergerie de quartier.</p>
Groupe 1 Espace public	A l'image de l'espace François Laffont, créer une salle communale pour des manifestations publiques et des associations de quartier avec des animations, événements mensuels et gérée la plupart du temps par des associations seniors comme à la salle des cheveux d'argent de Saouzelong.	1	
Groupe 1 Espace public	Centre social associatif. Gestion par les habitants d'espaces modulaires mutualisés avec une programmation culturelle, offrant des connexions inter-quartiers.	1	
Groupe 2 Îlots	Des espaces libres en RDC sur tout le quartier. Différents usages pour les espaces vides : associations (musique, fablab, halte garderie), petits commerces, échanges culturels, ludothèque.	4	
Groupe 3 Équipement	A défaut du Parc Lemaesquier, espace culturel, ouvert à différentes associations culturelles. Diviser en plusieurs parties: salle d'expo, salles mutualisées, accueil jeune mjc, salle de spectacle, centre "social" qui coordonne toutes les actions.	1	
Groupe 3 Équipement	Intergénérationnel et mixité. Espace de travail type co-working + Ateliers infrastructures, outils partagés (machines à coudre, établis professionnels etc) + Accompagnement de jeunes entrepreneurs sur les métiers de l'artisanat + espace de restauration + espace de partage des savoir-faire + espace d'exposition, rappel de l'histoire du lieu qui serait également retrouvée par un cheminement sur le site avec des point "rappel de l'histoire".	3	
Groupe 3 Équipement	Réaliser un centre d'arts techniques avec des activités en relations avec une soufflerie.	1	
Groupe 2 Espace public	Proposer une offre complémentaire et ouverte sur les 3 quartiers. gouvernance: par 1 acteur public pendant 1an de dispositif par exemple dans 1 comité de quartier représentatif. Durables et humains. Création d'une conciergerie.	1	
Groupe 1 Espace public	Faire une gestion collective de ce lieu. Pour salle de spectacle, ateliers divers (cuisine etc), Fablab, etc. Géré par des "gardiens d'immeubles".	1	

Lieux / Projet : SOUFFLERIE

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 3 Équipement	<p>Salle de spectacles de capacité moyennes, plateau multimédia, salle de réunion et d'animations diverses.</p> <p>L'action culturelle sous toutes ses formes médiatiques, elle répond à des besoins de création, de diffusion et d'animation culturelle.</p> <p>Dans un bâtiment existant, dont l'espace est partagé avec d'autres activités.</p> <p>Moyens financiers: études, réalisation technique sous forme de participation (mécénat) avec la ville de toulouse et Toulouse-Métropole, le conseil régional, les grandes entreprises ou groupe régionaux qui disposeraient d'un droit d'occupation de ce lieu pour leurs propres organisations : CE, colloques, conférences, expositions, etc.</p>	1	<p>La Soufflerie est un lieu dédié à l'accueil d'animations et d'activités événementielles accessibles à tous, encore en projet de définition pour son programme, gérée par une structure spécifique. La bâtisse principale sera conservée.</p>
Groupe 2 Équipement	Il me semble que cela représente une priorité! Un lieu d'accueil spécifique pourrait être réservé...soufflerie ou autre pour des concerts, activités bruyantes, lieux de rencontre spécifiques.	1	
Groupe 1 Espace public	Lieu culturel: espace vert en forme de jardin, multi-usages, lieu de relaxation et de spectacle en tous genres.	4	
Groupe 2 Équipement	Une infrastructure architecturale aéronautique visible et des activités accessibles à tous.	1	

Lieux / Projet : HALLE AUX CHEMINÉES - JARDIN CENTRAL

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 2 Équipement	<p>Une conciergerie est un lieu qui peut offrir un certain nombre de services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil des produits d'une AMAP - Accueil d'un dépôt VRAC - Mise à disposition de matériel informatique pour les familles qui n'ont pas les moyens de s'équiper en imprimante, en scan, en photocopie : les collèges recourent de plus en plus à « école directe » et les enfants qui n'ont pas ces équipements à la maison sont lourdement pénalisés - Mise à disposition de boîtes mail consultables à la conciergerie pour les familles qui ne sont pas connectées - Dépôt relais de colis commandés par internet <p>Il est possible que l'ensemble de ces services soient ou non couplés avec un café associatif (selon viabilité financière de chaque projet) : des associations intermédiaires pourraient être intéressées par un tel projet qui créerait des emplois sans que les services ne soient trop coûteux pour la population.</p>	2	Prise en compte de ce besoin dans le cadre de la réflexion sur la conciergerie de quartier et sur le projet de la Halle aux Cheminées.
Groupe 3 Espace public	Des bancs, des tables, pour pouvoir partager ensemble. Des commerces de bouches mais de qualité type bistrot.	3	La Halle aux cheminées et le jardin central sont prévus pour constituer un lieu de centralité convivial, appropriable, calme et ouvert aux échanges- un emplacement pour un kiosque est à l'étude- un bar & bistrot associatifs seront réalisés dans la Halle aux Cheminées.
Groupe 2 Îlots	Aménager les abords du jardin pour que ce soit un lieu de convivialité. Des commerces calmes: salon de thé, café avec terrasse fermée à partir de 22h pour le respect du repos des habitants. Possibilité de créer des temps d'échange dans le jardin: espaces avec les nacelles à disponibles où les associations qui veulent organiser une animation puissent les emprunter.	1	
Groupe 1 Espace public	Kiosque au centre du jardin central pour écouter de la musique, pour faire un vide-grenier, pour mettre une terrasse couverte de bistrot etc.	1	
Groupe 1 Espace public	Il n'y a aucun lieu dans le quartier pour inviter des ami(e)s : obligation d'inviter chez soi. Nécessité d'un café ou les femmes se sentent à l'aise (le café Le gaulois est "squatté" par les hommes - les femmes du quartier n'osent pas s'y donner rendez-vous.	1	
Groupe 3 Équipement	Lieu où l'on retrouve la végétation d'une serre avec du mobilier public pour prendre le goûter avec ses enfants, boire un thé en lisant un livre... L'idée est que ce lieu ne soit pas payant. Il est complémentaire du jardin public, couvert, un jardin d'hiver collectif.	3	
Groupe 3 Espace public	Permettre aux habitants du quartier de se retrouver dans un espace avec une "âme". Avec des jeux, un espace restauration, une estrade en dur.	1	
Groupe 1 Espace public	Faire des espaces couverts (arcades, préau, terrasses) Des espaces ouverts (bancs, jeux, jeux d'eau) Des espaces d'ombre, des espaces de repos et aussi des espaces multi usages :terrain de boules, quilles, repas de quartier, scène ouverte, marchés éphémères, AMAP etc.	2	
Groupe 1 Équipement	Conserver ce lieu ouvert, qui protège de la pluie, du mauvais temps avec du mobilier urbain public pour se poser à l'intérieur.	1	
Groupe 2 Équipement	Un café organisé avec des espaces « privatisables » où pourraient être proposés des cafés philo / café social / café musical... Cette animation est essentielle pour éviter qu'il ne soit investi à terme que par des hommes (voir La Reynerie / les alentours de la fac du Mirail...) : Les femmes ont aussi besoin de pouvoir se rencontrer dans un espace public. De préférence donnant sur les espaces verts centraux.	2	
Groupe 1 Équipement	Un espace couvert, convivial, ouvert sur le jardin.	1	

Lieux / Projet : HALLE AUX CHEMINÉES - JARDIN CENTRAL

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 3 Îlots	<p>Ce jardin devra être aménagé en concertation avec les habitants et entretenu avec eux (en liaison avec un spécialiste). Ce besoin de partage et de convivialité est nécessaire dans un ensemble ne comportant que des logements. Après esquisse et réalisation des gros espaces, demander l'avis des personnes qui le fréquenteront. Après plantation, utiliser les végétaux qui seront produits en communauté dans la serre par exemple. Dans les mois qui suivront les emménagements des résidents (en fonction des saisons). Désignation d'un groupe de résidents responsables des équipements et de l'entretien (en relation avec la société qui s'occupera des espaces verts).</p>	1	La Halle aux Cheminées sera le support de lien social à imaginer avec les associations parties prenantes du projet autour du principe du collaboratif et du participatif.
Groupe 2 Équipement	<p>De préserver un grand calme sur l'ensemble. Pouvoir s'écouter sans être stressé(es). Donner les moyens aux nouvelles et nouveaux arrivés de partager des ressources. Une prime pour les foyers sans voiture. Participer à la création d'une association de futurs usagers du quartier, qui anime des débats, volonté collectives (sur la mobilité, sur l'éducation...)</p>	1	Réflexion à avoir avec le projet de la Halle aux cheminées.
Groupe 3 Îlots	Proposer aux habitants un lieu de rencontre avec bar et petite restauration et espaces dédiés aux différentes associations. Il pourrait y avoir également des "ateliers" permettant d'apprendre la couture, à réparer son vélo, à fabriquer je ne sais quoi en fonction des capacités des animateurs. Le café pourrait employer des handicapés et des gens en réinsertion.	1	Intentions intégrées dans le projet de la Halle aux cheminées avec un travail à entreprendre avec la résidence intergénérationnelle et la thématique de l'inclusion sociale des publics fragiles et en situation de handicap qui y sera développée.
Groupe 2 Espace public	Restaurant associatif permettant à des personnes en situation de handicap d'accéder à une activité ouverte sur le quartier. modèle: le reflet à Nantes.	1	
Groupe 3 Îlots	La création de jardins partagés dans la halle aux cheminées. Objectif : se rencontrer, partager, créer du lien social. Quelle gouvernance : associations de quartier créées spécifiquement pour cette initiative.	1	Jardin partagé intégré au projet de la Halle aux cheminées - statut des jardins partagés à définir.
Groupe 3 Équipements	Orangerie avec un jazz club, jardin partagé.	1	Jardin partagé intégré au projet de la Halle aux cheminées, Kiosque à l'étude.
Groupe 2 Îlots	Lieu pour une culture de plants et plantes gérés par un collectif rassemblant les co-propriétaires. Lieu de culture pour distribution des plants afin que les balcons soient fleuris. Espace partagé pour le matériel de jardinage.	2	Projet à développer dans la serre de la halle aux cheminées.
Groupe 2 Îlots	Créer un sens civique au travers d'animations: café citoyens, cafés des parents, café social.	1	A Développer dans la Halle aux cheminées autour des valeurs d'éco-responsabilité et du collaboratif.
Groupe 2 Îlots	Une organisation d'échange de service dans le quartier de type "banque de temps" où on s'échangeait des services entre voisins (exemple: je garde ton enfant une heure -> tu m'aides à remplir tel papier etc.	4	A étudier à travers une conciergerie de quartier, une plate-forme d'échanges et un site dédié type "mes voisins"- support aussi d'un projet dans la halle aux cheminées.
Groupe 2 Îlots	Partager des services domestiques entre voisins: création d'une plate-forme d'échange de services avec location de chambre d'hôte etc. Buanderie collective etc.	1	Intégration de l'habitat participatif et résidence intergénérationnelle- à étudier pour la plate-forme d'échanges et un site dédié type "mes voisins".

Lieux / Projet : HALLE AUX CHEMINÉES - JARDIN CENTRAL

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 2 Équipement	Favoriser la vie de la terre et des insectes pollinisateurs. Avoir accès en ville à des "niches" de senteurs, de couleurs. "Les paysages d'autan" sont une association avec beaucoup de ressources. Peut être que certains habitants pourraient planter des fruits rouges !	1	Besoin identifié et qui sera travaillé à travers le projet de la Halle aux cheminées et l'aménagement des espaces verts (travail sur la biodiversité de l'écoquartier).
Groupe 3 Espace public	Faire des toits végétalisés, y installer des ruches, des cultures partagés par les habitants ou appel d'offre pour une exploitation agricole locale et vente sur place.	3	Dans la Halle aux cheminées sera développée la thématique agricole (relais AMAP et restauration avec de la production locale). Ruche et Végétalisation sur certaines toitures à l'étude.
Groupe 2 Îlots	Mettre des composteurs pour créer du lien social, un point de repère. Réduire la quantité des déchets ménagers. Moyens : gestion par une conciergerie ou une association de quartier. Un planning une fois par semaine comme pour le ménage des parties communes.	1	Projet de composteurs intégré dans la Halle aux Cheminée - le tri sélectif sera favorisé sur le projet dans la logique de l'écoquartier et une étude sur la gestion est en cours avec les services de Toulouse Métropole. Conciergerie de quartier à l'étude.
Groupe 1 Espace public	Mettre des poubelles 3 compartiments avec des panneaux informatifs (verre, recyclage, incinérable) pour permettre le recyclage des déchets sur la voie publique, les venelles.	1	
Groupe 2 Équipement	Relocaliser la bibliothèque de l'avenue Y. Brunaud à l'intérieur de la halle aux cheminées pour la rapprocher du côté de la rue de Hérédia, dans la mesure où elle est actuellement proche d'une station de métro avec accès direct à la médiathèque.	1	La relocalisation de la bibliothèque sur le projet n'est pas prévue. A noter que le lecture pourra être un axe de développement dans le projet de la Halle aux cheminées (Boite à livre etc.).
Groupe 1 Espace public	Une conciergerie (pour petits prix : utilisation des services d'une association intermédiaire).	1	Réflexion à l'étude dans le projet sur la création d'une conciergerie de quartier.
Groupe 2 Équipement	Création d'une conciergerie (gérée par les associations actuelles).	1	
Groupe 2 Îlots	Création d'une ludothèque ouverte pour les gens des quartiers (Amouroux, Jolimont, Soupetard).	1	Un espace pour ludothèque sera étudié dans le cadre du projet Halle aux Cheminées.

Lieux / Projet : PLACE DE L'OMBRIÈRE

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 3 Équipement	- des commerces, pas des chaînes commerciales ! BIO - boucherie, marchand de journaux, librairie, épicerie, banque, boulangerie, café, salon de thé, pharmacie	1	Implantation de commerces de proximité/ restaurant et marché sans déstructurer l'offre existante. Le commerce bio collaboratif ou raisonné sera intégré dans l'offre du tiers lieu de la Halle aux cheminées (Accueil d'AMAP ou autre circuit court par exemple...)
Groupe 1 Espace public	On a besoin de commerces collaboratif Guillaumet étant "cerné" par des quartiers qui peu à peu devront relever de la politique de la ville (QPV) : Jolimont, la Gloire, Soupetard, Amouroux. Il faut en tenir compte en terme de proportion commercial.	1	
Groupe 1 Espace public	Faire un marché bio le dimanche par exemple pour ne pas concurrencer le marché Soupetard. Fréquence: 1 fois ou 2 par semaine pour créer une identité Bio à cet écoquartier.	3	
Groupe 3 Îlots	Des petits commerces de proximité et une variété des offres : cordonnier, boucher, poissonnier... Avec des commerces indépendants. Pourquoi pas des coopératives ?	1	
Groupe 3 Îlots	Un marché de plein vent, avec des marchands des 4 saisons de la région. Bio ou maraîchage raisonné.	1	Marché à étudier sans concurrencer le marché Soupetard (par exemple plage horaire différente ou type de produits différents).
Groupe 3 Équipement	Un marché de producteurs place de l'ombrière ne viendrait pas concurrencer celui de Soupetard ! Horaires de marché différents : 16h - 21h le mardi et vendredi	3	
Groupe 3 Équipement	Le site CEAT ne pourra vivre dans un milieu d'échange et de rencontre que s'il existe un point attractif. Ce peut être un point architectural et/ou culturel. Le point culturel devrait être le devenir du bâtiment Lemaesquier. Si le centre de vie est autour de la place de l'ombrière on peut l'aménager en créant un équivalent du Metropol Parasol de Séville. Cette promenade en hauteur masquerait le canal de béton du métro et donnerait une vue sur l'ensemble du site et de la plainte de l'Hers. En dessous la place du marché de plein vent. Cette architecture ferait un lien avec TESO (nouveau quartier de la gare)	1	Bâtiment Lemaesquier : Les services de l'État ont été sensibilisés aux attentes et propositions émises lors de la concertation. Sur la Place de l'Ombrière: un aménagement est prévu par un artiste pour une œuvre sous le pilier du Métro qui marquera l'entrée du site.
Groupe 3 Îlots	La place pourrait être dominée par une structure architecturale très moderne symbolisant l'origine historique du lieu dédié à l'aviation. Sous cette "aile protectrice" on pourrait trouver une variété de petits commerces (journaux, pain, produits locaux, petite restauration de qualité...). Par contre pas de supermarché classique qui tue tous les petits commerces... mais j'ai cru comprendre avait déjà un pied dans le projet. Dommage !	1	A l'étude pour un concours d'artiste à lancer pour une œuvre artistique adossée à un pilier du Métro sous l'Ombrière. Le déplacement d'une moyenne surface déjà présente sur le quartier pourra être à l'étude et complètera une offre de petits commerces de proximité.
Contribution Registre 2	Carrefour- CSF direction opérationnelle et direction expansion Sud-Ouest Nous confirmons notre proposition déjà exprimée lors de la concertation 2016 et auprès des équipes en concours en 2017, de voir étudier la relocalisation du magasin carrefour Market situé juste en face du périmètre d'aménagement de l'ex CEAT au sein du nouveau quartier. Cette proposition est autant motivée par l'évidence de notre implantation au cœur de la nouvelle centralité que par celle, constatée, d'une vétusté et inadaptation et notre magasin actuel, tant pour le personnel que pour les habitants du quartier(s) actuel(s) et futur.	1	Le déplacement d'une moyenne surface déjà présente sur le quartier pourra être à l'étude et complètera une offre de petits commerces de proximité.
Groupe 3 Équipement	intégrer le bâtiment Lemaesquier dans le projet. Établir une pépinière de ZAC intégrant ce bâtiment et les voies périphériques afin de faire un projet homogène. La place de l'ombrière devra être étudiée précisément car elle intègre les flux véhicules, piétons et vélo et commerces. La place principale devra permettre aux cafés, restaurants, situés en RDC de disposer de terrasses.	1	Le projet de l'aménagement de la Place de l'Ombrière est en cours et intègre les déplacements mode doux sur la place - Aménagement de terrasses prévu.
Groupe 2 Équipement	Je souhaite qu'elle ait une forme architecturale typiquement aérospatiale visible pour marquer l'empreinte toulousaine comme 2ème ville après Seattle dans le domaine. ET VISIBLE. Honneur aux pionniers de l'aérospatial toulousain.	1	Le rappel aéronautique du site sera fait notamment à travers la Soufflerie et la conservation de l'Hélice. A noter, un travail de passeurs de mémoire entre jeunes et personnes ayant travaillé au CEAT est lancé avec l'objectif d'installer ces évocations sur le site.

Lieux / Projet : ÎLOTS

Source de la proposition	PROPOSITIONS	pers.	Observations
Groupe 2 Équipement	Les espaces de rangements collectifs pour vélos poussettes et autre n'ont pas été évoqués.	1	Chaque bâtiment de logements aura des locaux vélos et poussettes dont l'emplacement sera étudié de façon à garantir une utilisation aisée.
Groupe 2 Espace public	Développer dans les îlots un dispositif d'accompagnement assurant l'accessibilité de l'habitat à des personnes en situation de handicap quelque soit la différence ou la déficience.	1	Projet à l'étude sur une résidence inter-générationnelle & inclusive pour les publics fragiles et en situation de handicap. Les valeurs du projet visent à l'accueil des publics en situation de handicap, en termes de mobilité, d'accessibilité des logements.
Groupe 2 Espace public	Affecter prioritairement ces logements sociaux aux handicapés. RDC pour les handicap moteur. Étage supérieur pour les déficients mentaux a autonomie au moins partielle. Une formule humanitaire qui estomperait les critiques récurrentes sur la proposition intangible de logements sociaux.	1	
Groupe 3 Îlots	Prévoir un îlot (30 logements environ) inclusif comprenant des logements adaptés (et adaptables) aux personnes en situation de handicap et des logements diversifiés attribués aux familles avec enfants, aux jeunes, aux seniors = intergénérationnel avec des locaux collectifs en RDC comprenant salles de convivialité, salle de jeu, services utiles à tous (laverie, échanges de savoirs: ouverts sur le quartier). Une gestion associative (à définir) faciliterait la coordination, l'organisation, la participation des habitants, la gouvernance. Le soutien des institutions (ville, CAF...) pourrait faciliter la gestion (espace de vie sociale...)	1	
Groupe 3 Équipement	La création d'une EHPAD publique CCAS liée à l'accueil de personnes malades d'Alzheimer d'une manière ponctuelle, quelques heures pour permettre une pause pour les familles.	1	
Groupe 2 Îlots	Mixité sociale dans les logements (propriétaires, locataires, bailleurs sociaux).	1	
Contribution en ligne	L'association "la Hutte Finale" a pour objet de mettre en place un habitat participatif en milieu urbain. Cette démarche citoyenne a pour but de regrouper des personnes pour concevoir ensemble leur logement & des espaces mutualisés. Chaque habitat participatif est différent en fonction des envies du groupe d'habitants. Nous sommes actuellement en recherche de fonciers et de foyers. Notre piste principale est dans le nouveau quartier à venir Guillaumet (ex CEAT).	1	Projet à l'étude pour intégrer un programme de logement participatif sur le quartier.

Lieux / Projet : URBANISME - ARCHITECTURE

Source de la proposition	PROPOSITIONS	pers.	Observations
<p>Groupe 2 Équipement</p>	<p>Le respect de l'environnement passe par l'adaptation aux déclivités de terrain. Adaptation au sol: Nonobstant les demandes faites nous ne disposons d'aucune donnée de niveaux de sol. Un profil longitudinal a pourtant dû être le départ du croquis d'urbanisme. Tous les avis et réactions sont donc amputés d'une grande partie de la réalité des choses. Une présentation horizontale de ce qui ne l'est pas fausse toute compréhension. C'est dans cette mauvaise condition que l'on peut citer: 1. Les éléments architecturaux (possiblement constitués par les blocs de cages d'escaliers) ne seront pas les volumes cubiques que l'on nous montre mais deviendront des façades de long-pan en forme de degrés voire d'escalier; ceci sera l'occasion offerte aux architectes de justifier la diversité de leurs idées; 2. L'adaptation au terrain devrait conduire à une diversité de façades bordant les venelles, si les responsables de la coordination architecturale le souhaitent nous aurons le plaisir de voir des ruelles villageoises mêlant le contemporain dans ses volumes et la traduction par les matériaux; 3. Ne sachant pas voir sur le plan présenté comment fonctionne l'about des venelles côté Est (bas de pente) on reste perplexe sur les débouchés des effluents. 4. Nous présenter les accès aux parking privatifs par le haut suggère quelques réserves : danger et encombrement de la voie de desserte, illogisme d'entrer en sous sol par le haut quand il existe une possibilité d'accès par le bas, l'accès par le haut entraînerait la création de rampes amputant d'autant les surfaces de stationnement; et le suivant. ADDENDA : proclamer au cours de toutes réunions d'information (?) que les parking privatifs resteront dans la stricte emprise au sol des immeubles est mathématiquement impossible dans ces surfaces si la règle de 1 emplacement par logement est respectée <i>stricto sensus</i>.</p>	1	<p>Questionnements identifiés : des réponses seront données pendant la mise au point du projet en fonction de l'avancée des études. A ce stade, il est à noter que la topographie est prise en compte dans l'élaboration du projet et sera affinée dans les stades ultérieurs. Le respect de la topographie existante sera privilégié; des adaptations seront nécessaires. Le talus en bordure du stade sera maintenu et les venelles ne déboucheront pas au niveau bas du stade. Les grandes parcelles le long des venelles entre la rue Traversière et le stade s'implanteront donc sur une pente relativement faible (moins de 1,5%).</p>
<p>Contribution registre- 3.7</p>	<p>7) ADAPTATION AU SOL. Le projet présenté a toujours été amputé des courbes de niveaux. Comprendre le programme sans son volume réel est impossible, donc nouvelle tromperie. Mais pourquoi ? Quel intérêt ? Projet bâclé ? Autre lacune : les voiries d'accès/ Il convient de considérer les talus de la face Sud rendant les constructions dessinées inadaptées. A l'Ouest le projet est en forme de cuvette, il conviendrait que les constructions qui y sont implantées, soient beaucoup plus hautes que prévu (8 à 12 étages serait sage).</p>	1	
<p>Groupe 2 Équipement</p>	<p>Le seul objectif est l'espoir de montrer que ce projet (dont le choix est d'autant moins de notre responsabilité qu'il ne tient aucun compte des conclusions des ateliers préparatoires) demande de très sérieuses adaptations. Quant aux questions leurs réponses tombent dans le domaine du professionnalisme. Usage des venelles : leurs destinations sont probablement : 1/ passage piétons vers les halls d'accès aux immeubles, usage induisant le respect des normes handicapés moteur (pente, paliers...) 2/ accès des autos des résidents à leur domicile (on nous promet des "arrêts minutes" sans que leurs emplacements hors venelle n'aient été mentionnés) 3/ levée des ordures ménagères par camions induit leur possibilité de revenir vers la "rue traversière" soit par une autre "venelle", soit par manœuvre de retournement ce qui tendrait à imaginer que les "venelles" n'en soient pas et qu'elles aient une largeur apte au croisement des véhicules 4/ accès des véhicules de secours y compris les gros porteurs pour grande échelle; ceci conduit à imaginer que chaque hall disposera d'une sortie du côté opposé à sa venelle principale (?) 5/ passage des effluents qui, au moins pour les eaux pluviales et sanitaires, ne peuvent aller que vers l'est ce qui semble nécessiter des raccordements sur des anciens réseaux nord ou sud déjà saturés 6/ accès logique (voir autre fiche) aux parking sous sol 7/ accès permanent et sans manœuvre de retournement des services de sécurité, ceci fait penser que seule une vraie rue Est permettrait un fonctionnement apte à éviter l'effet ghetto.</p>		<p>- Les venelles sont des espaces dédiés principalement aux piétons et modes doux. Elles permettront le passage des engins de sécurité et de nettoyage. L'emplacement des aires de dépose des ordures ménagères sera précisé avec le dessin des espaces publics et l'avancement des projets de bâtiment. - Les rejets des eaux pluviales se feront avec les débits autorisés par les services de Toulouse-Métropole.</p>
<p>Groupe 3 Équipement</p>	<p>Sécuriser les accès. créer du bien vivre. Mes quelques questions: Comment seront gérés les îlots ? quels statuts de copropriété ? comment seront gérés les espaces communs et privatifs et associatifs ?</p>	1	<p>Les espaces privés seront gérés par soit par copropriété ou soit par des bailleurs sociaux. Les espaces publics extérieurs sont rétrocédés à la collectivité (Rue, venelles, place, jardin central hors Halle aux cheminées et jardins partagés, équipements sportifs). Les deux tiers lieux seront gérés par des structures dédiées.</p>

Lieux / Projet : URBANISME - ARCHITECTURE

Source de la proposition	PROPOSITIONS	pers.	Observations
Groupe 2 Espace public	<p>Qui dit promenade dit aussi accès pour le sport. Les accès pour l'activité sportive: pour les diverses sorties et rencontres sportives il est souvent fait appel à des autobus. Ces véhicules actuellement sans accès au site stationnement des heures durant avenue Guillaumet et présentent un réel danger pour les enfants qui y montent et descendent.</p> <p>Il existe au nord une voie (actuellement neutralisée par un grillage) qui est un accès naturel pour ces véhicules qui peuvent y assurer les montées et descentes protégées.</p> <p>En voiture ou en deux roues l'accès actuel se fait par le petit parking entrant par la rue d'Oran, il est journalièrement débordé et lors des manifestations toutes les rues et trottoirs avoisinantes sont utilisés. Ce parking demande à être agrandi, et disposer d'une zone motos et vélos.</p> <p>Ouverture de la promenade : C'est par le nouvel accès dit ci-avant (obtenu par la dépose d'un grillage) que la promenade pédestre sera accessible aux habitants des immeubles situés de l'autre côté de l'avenue Brunaud, ceci est un moyen d'ouverture communicante inter-quartier concernant pareillement le secteur Pace de la Roseraie. Créer un passage piéton rue Plana à mi distance entre école et poste ferait une entrée de promenade sécurisée</p> <p>A contrario, prévoir un accès par le parking jouxtant l'école paraît présenter deux risques: forte activité d'usage sportif des installations à la pose le midi et se garent logiquement rue d'Oran pourquoi iraient-ils rue d'Oran s'il est plus commode d'entrée coté école? secondement cet accès compliquerait encore plus les sorties déjà précaires de l'école.</p> <p>Le risque d'incivilités et de mauvais usage des installations est imminent s'il n'est pas prévu de les sécuriser.</p>	2	Les bus desservant les équipements sportifs auront un accès par l'avenue Yves Brunaud avec possibilité de stationnement. Le projet est un projet ouvert sur les 3 quartiers, des perméabilités seront faites par différents points tant rue Louis Plana- avenue Yves Brunaud- avenue Guillaumet.
Groupe 2 Espace public	<p>Ma proposition: calquée sur les aménagements réalisés par la ville de Toulouse.</p> <p>Stationnement en alternance de côtés : cette formule parfois satisfaisante pour la circulation est incompatible avec le nettoyage des rues.</p> <p>Il est donc ici proposé de faire usage de sagesse par une prise en considération des réels besoins vitaux: Croquis représentant des zones de stationnement à retrouver dans le scan des fiches propositions rue traversière.</p>	1	Des stationnements seront ménagés le long de la rue Traversière, des deux côtés de la chaussée, étude des voies est en cours.
Groupe 3 Équipement	<p>C'est la rue principal du site qui le traverse de part en part. Elle doit être sécurisée.</p> <p>Un moyen simple et naturel: couper tous les 50 mètres l'axe de la rue en créant des places de stationnements perpendiculaires à cet axe de façon alternée. Cela créerait une chicane naturelle et plus de 150 places d'arrêt.</p> <p>Solution intéressante pour la dépose en crèche et tout arrêt minute.</p>	1	L'aménagement des voiries est en cours d'étude : la rue Traversière sera en zone 30. La dépose des enfants pour la crèche se fera à partir du parking accessible par la rue d'Oran.
Groupe 3 Espace public	Proposer une exploitation "agricole" sur toit.	5	Sur le jardin central, il est prévu jardins partagés et un projet de ferme urbaine développée sur la Halle aux Cheminées.
Groupe 1 Espace public	Créer des appartements traversants lumineux orientés Est-Ouest. Cela évitera de consommer trop d'énergie en cogénération pour le chauffage en hiver.	1	La plupart des bâtiments de logements sont orientés Sud-Est - Nord-Ouest. Quand leurs dimensions le permettent (au-delà des 2 pièces), les appartements traversants ou à double orientations seront privilégiés.
Groupe 2 Îlots	Sur les espaces "vides" en RDC, la partie jardin transformée en jardin potager participatif.	4	Les espaces libres en RDC des parcelles privées pourront être traités, selon les projets, en jardins privatifs ou collectifs d'agrément. Un jardin potager sera réalisé dans le projet de la Halle aux cheminées avec un statut de gestion restant à définir.
Groupe 1 Îlots	On n'en a pas parlé mais les terrasses des îlots représentent un nombre important de mètres carrés. Il faut donc réfléchir à leur utilisation optimisée. On a parlé de les végétaliser mais je pense qu'on peut aller plus loin en prévoyant une "mixité" d'usages, c'est-à-dire du végétal mais aussi des zones de repos où les habitants pourraient venir passer un moment de lecture, de bronzage... On pourrait aussi ajouter des nichoirs à oiseaux voir des ruches...	1	Réflexion sur des espaces calmes et de repos sur le jardin central- Nichoirs pour oiseaux et ruches à intégrer sur le projet dans la logique de l'écoquartier.
Groupe 2 Îlots	Des appartements en duplex, où les gens puissent être bien chez eux (grands placards etc) Maison des jeunes, maison de quartier sous les immeubles de bureaux.	1	À intégrer dans les derniers étages ou dans les maisons duplex vers Guillaumet - Espaces pour jeunes intégrés dans la programmation des tiers lieux.
Groupe 3 Espace public	Mettre des arcades en RDC des bâtiments (jardin central, espace ombrière).	5	À étudier avec l'avancement du projet au niveau de la Place de l'Ombrière.
Groupe 3 Espace public	Des arches en bas des immeubles permettraient de retrouver un esprit de place occitane.	1	

Lieux / Projet : URBANISME - ARCHITECTURE

Source de la proposition	PROPOSITIONS	pers.	Observations
Groupe 1 Espace public	Dans l'aménagement: utiliser les traditions comme les arcades, briques, style bastide etc. Penser aussi aux conflits d'usages avec la rue traversière (limiter l'impact de la présence de la voiture pour des questions de sécurité si les espaces sont très ouverts).	4	Un cahier des charges de prescriptions architecturales sera établi par l'Urbaniste et veillera à l'homogénéité des matériaux de façades et prescrira notamment l'utilisation de la brique. Parking visiteurs en sous-sol prévu vers la Place de l'Ombrière.
Groupe 2 îlots	Cohérence architecturale de l'ensemble des bâtiments du site: brique, bois, métal. Éviter les ensemble comme Borderouge ou la Cartoucherie. Préserver l'identité locale (brique toulousaine) et assurer la durabilité.	3	
Groupe 2 îlots	Actuellement tous ce qui se dit et ce qui est proposé autour de ce projet me fait rêver ! mais j'ai la crainte que nos souhaits soulevés aux réunions ne soient pas partagés par les habitants qui n'auraient pas le même sens critique et de partage que les quelques participants à ces réunions publiques. Au niveau architecturale je souhaite des immeubles "cassés" c'est à dire balcon sortant, terrasse, terrasse abri, angle vert, maisons sur les toits. Pas de grandes hauteurs. Esthétique contemporaine sans être trop "moderne". apport de brique, bois, et métal, couleur locale.	1	
Groupe 2 Espace public	Confort de l'habitat : un grenier faiblement ventilé (vent d'autant) le choix du grenier permet la création de "celliers" en sous pente et augmente l'habitabilité. Toiture traditionnelle en tuiles (mieux que la toiture terrasse) 2 économies: moins cher à la construction, moins cher à l'entretien. Étanchéité des toiture terrasse a une durée limitée. La toiture végétalisée demande beaucoup d'eau, un entretien délicat. Non écologique ! Conserver la mémoire des lieux : conserver le mur d'enceinte de Lemaresquier. Attention: la soufflerie, exonérée d'anecdote, ne peut donner son nom au nouveau quartier !	1	Remarque prise en compte pour le nom du projet - pas de nom défini à ce jour.
Groupe 3 Espace public	Minéral en bordure des axes routiers qui évolue vers les espaces verts avec l'utilisation du bois, brique, galet (patrimoine toulousain).	5	L'aménagement des voiries est en cours d'étude.
Contribution en ligne	Architecture : je sais que les budgets sont contraints puisque le choix du Duflo impose des quotas de constructions "sociales". Mais on peut faire beau avec pas beaucoup d'argent, comme on peut faire très laid... La direction du projet a montré sur quelques esquisses que l'ensemble pouvait être très réussi, j'espère que le résultat sera à la hauteur des premières planches d'artistes présentées. Nous avons de bons décorateurs, architectes, designers etc... en France, pourquoi ne pas lancer un concours (je soumetts cette idée aux aménageurs). Un bon avion et un bel avion disait monsieur Dassault, un bon projet Guillaumet devrait être un beau projet Guillaumet (vous l'avez constaté lors des phases de présentation, le public a été séduit par les images, même les sportifs de l'ASEAT, a priori hostile au départ) ! Alors souhaitons que demain, ALTAREA COGEDIM soit fier du résultat de ses équipes, pour le bien de la communauté (et le renom de l'entreprise) !	1	Des cahiers de prescriptions urbaines, architecturales et environnementales seront établis par l'urbaniste et les Bureaux d'étude spécialisés notamment en matière environnementale et s'imposeront aux promoteurs et architectes des futures constructions. Le suivi des opérations fera l'objet d'une attention particulière de la part des acteurs du projet urbain. Le projet respecte des principes d'éco-responsabilité etc...
Contribution en ligne- 4.1	a. Architecture et matériaux de construction Même si ces bâtiments devront être conformes aux normes environnementales en vigueur, il me semble qu'il faut aller plus loin pour le cahier des charges des différents bâtiments. Il faut exiger que les matériaux de construction proviennent de sources renouvelables et le plus locales possible : ainsi, l'ossature des bâtiments pourrait être en bois. L'isolation des bâtiments doit faire l'objet d'une attention particulière : celle-ci doit permettre de réduire au maximum les besoins en chauffage l'hiver et en climatisation l'été. Les solutions à base de laine de bois ou de chanvre ont de très bonnes performances thermiques. Le classique duo « placo-plâtre » et laine de roche/de verre est à éviter. Enfin la végétalisation des toits peut-être aussi envisagée de façon à améliorer l'isolation thermique.	1	

Lieux / Projet : DEVELOPPEMENT DURABLE

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Contribution registre- 3.3	3) LA CENTRALE ELECTRIQUE-CHAUFFERIE (la dénommer dans un ordre inverse est une tromperie. Si elle est dite Biomasse il faut ajouter soit des déchets de bois de tout ordre et en tout état. Ce dispositif logique proche des lieux de grosse production) n'a pas sa place dans une urbanisation et encore moins en agglomération (camions, pollutions, circulation, encombrement, éloignement des lieux de production et ajouter les délibérations du conseil municipal etc.)		Le choix de la création d'un réseau de chaleur en biomasse résulte d'une analyse multicritère technique, environnementale et économique détaillée dans l'étude d'approvisionnement énergétique annexée à l'étude d'impact. Cette étude dresse dans un 1er temps un état des lieux des gisements d'ENR et établit un premier tri des solutions qui, en fonction du contexte local et des objectifs, peuvent présenter un potentiel intéressant. Ensuite, elle compare dans un 2nd temps des solutions en énergie renouvelable (solaire thermique, photovoltaïque, biomasse, ...) avec un scénario dit de référence (chaudières gaz). L'étude montre notamment que comparée à des solutions avec des panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques, la mise en place d'un réseau de chaleur en biomasse permet d'atteindre une part d'énergie renouvelable, sur l'ensemble des consommations énergétiques du quartier, deux fois plus importante. La mise en place d'une cogénération (système permettant de produire une partie des besoins électriques du site par la valorisation de la chaleur contenue dans les fumées des chaudières) n'est à ce stade pas confirmée et fera l'objet d'une étude technique spécifique plus approfondie. Concernant l'approvisionnement de la chaufferie bois, le Schéma Directeur des Energies Renouvelables de la métropole indique que le gisement de la filière bois énergie est très important dans la zone du projet avec la présence de filières d'approvisionnement bien structurées ainsi que d'une diversité d'acteurs (coopératives forestières, entreprises privées, syndicats de traitement des déchets, ...). Le choix de la filière biomasse qui alimentera le projet sera réalisé suite à une étude spécifique qui comparera plusieurs sources d'approvisionnement afin de garantir une filière durable, responsable et à moindre impact environnemental. Enfin, l'impact de la chaufferie biomasse sur la qualité de l'air sera limité par la mise en place de filtres performants permettant de garantir le respect des valeurs limites d'émissions de polluants atmosphériques définies dans le PPA de Toulouse ainsi que par la mise en place d'un dispositif de suivi des polluants en continu.
Contribution registre- 3.5	5)ENERGIE RENOUVELABLE. Pour répondre au cahier des charges d'appel d'offre, il serait simplement logique et subventionnable de prévoir toit solaire/ pente à 33%...Géothermie horizontale- puits provençal (ou canadien), ventilation naturelle pilotée, etc. le tout étant oublié au profit (non acceptable) d'une centrale biomasse ?		
Contribution en ligne- 4.2	b. Energies Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire pourraient être d'origine solaire grâce à des panneaux solaires thermiques installés sur les toits des bâtiments. La solution de la géothermie doit aussi être évaluée. La solution de la chaudière à bois doit être vue comme une solution d'appoint et non pas comme la solution primaire pour assurer le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, car son fonctionnement nécessite un approvisionnement en bois par camions générateur de nuisance pour les riverains de ce nouveau quartier (pollution atmosphérique, bruit, trafic supplémentaire, ...). En ce qui concerne l'électricité, celle-ci doit venir en partie de panneaux photovoltaïques installés sur les toits des bâtiments.		
Contribution registre- 3.4	4) SE PROTEGER DES INTEMPERIES. A Toulouse le vent d'Autan nécessite de s'en protéger, il vient du Sud- Est donc orientation à éviter en hiver le vent et la pluie froide viennent du Nord-Ouest, autre orientation à éviter. L'absence de rose des vents est une tromperie. N.B. ceci concerne le projet de commercialisation mais il n'est pas sérieux d'entendre un urbaniste déclarer le S.E orientation idéale à Toulouse (le seul lien géographique qui doit exclure cette orientation) .		<p>Pour se protéger du vent d'Autan et du vent de nord-ouest, il faut distinguer deux questions :</p> <p>1 - La protection contre les vents dominants : Pour « casser » les vents dominants, il faut que les immeubles et les rues résidentielles soient perpendiculaires à ceux-ci. Si elles étaient parallèles, on produirait des couloirs de vent qui amplifieraient les désagréments du vent. On notera aussi la présence d'un grand nombre d'arbres destinés aussi à briser le vent.</p> <p>2- Le comportement climatique des logements : Pour optimiser le confort des logements et réduire leur consommation énergétique, il faut que la plus grande partie d'entre eux soient traversants et orientés nord-sud. Les séjours au sud, avec de grandes baies vitrées, sont de puissants capteurs solaires en hiver. En été, ils sont protégés par des stores et la ventilation naturelle traversante (dans un sens ou dans l'autre) réduit fortement la sensation de chaleur.</p> <p>A Toulouse, l'orientation Sud-Est est préférable pour les balcons, les terrasses et les jardins car le Sud-Ouest est trop chaud. Noter également que l'évapotranspiration des espaces de pleine terre réduit la température de plusieurs degrés. Dans ce projet, l'orientation du tissu résidentiel (les îlots bio-climatiques) a donc pour but de : - briser les vents dominants d'été ou d'hiver pour procurer un grand confort dans l'espace public ; - diminuer la facture énergétique des logements ; - offrir un bon confort d'hiver et surtout un confort d'été ce qui est encore plus important à Toulouse.</p>
Contribution en ligne- 4.3	c. Eau: L'eau de pluie pourrait être récupérée et servir pour l'arrosage des espaces verts. Pour se faire il faut prévoir dès la construction l'installation de cuves de grande capacité.		Proposition transmise à l'Urbaniste.
Contribution en ligne- 4.4	Traitements des déchets: Là aussi il faut aller plus loin que le simple classique tri des déchets entre « recyclables » et « ordures ménagères » (incinérables). Il faut installer des bacs à compost (pour les déchets organiques) aux pieds des bâtiments. Le compost ainsi généré pourra être utilisé pour le jardin central et pour les plantations de la serre, voire par des jardiniers des quartiers adjacents.		Un projet sera mis en place dans le tiers lieux de la Halle aux cheminées.

Lieux / Projet : OCCUPATION TEMPORAIRE

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 2 Espace public	Expérimentation au laboratoire urbain: collectif d'artistes, café, pépinière etc	1	Étude en cours pour des projets d'occupation éphémère.
Groupe 1 Équipement	Ouvrir le lieu en amont et pendant les travaux pour des projets ouvert sur le quartier et qui permet d'accompagner l'usage futur du site (et sa concertation) Donner des espaces pour des projets associatifs sans espaces. Créer un lieu culturel qui peut servir de préfiguration. Résidences d'artistes. Lieu de convivialité	1	

Lieux / Projet : ESPACES PUBLICS

Groupe 2 Équipement	Spectacles de plein air (cinéma, théâtre). Antenne de la cinémathèque de Toulouse.	8	Projets à étudier dans le cadre de la modularité des espaces et des échanges avec les acteurs locaux culturels et Toulouse Métropole .
Groupe 1 Espace public	Événements, programmation: Délocaliser des festivals toulousains: Cinésmana, cinelatino, séquences, ravensar, printemps de septembre+ateliers, Jazz s/31. Organiser des grands événements sportifs. Générer la curiosité et l'envie avec de grands rassemblements.	1	
Groupe 1 Espace public	Dans le but d'une ouverture du quartier vers l'extérieur, création d'une Orangerie/Club de jazz avec événements tel que Jazz sur son 31. Ce qui permettrait 1 apport financier extérieur à la gestion du quartier, par exemple le CD31 dans la thématique de Jazz sur son 31.	1	
Groupe 1 Espace public	Du cinéma en plein-air et des marché de plein-aire et de nuit	1	
Groupe 2 Équipement	Projection de lumières, de graff sur la façade de Lemaesquier côté jardin central. Oeuvres éphémères.	4	Réflexion sur une occupation éphémère du site avant travaux ; idée de projection lumière sur façades retenue (Bâtiment Lemaesquier, Soufflerie ou ailleurs...).
Groupe 2 îlots	Une salle commune dans les îlots pour discuter de la gouvernance des lieux et des espaces.	1	Espace mis à disposition dans la halle aux cheminées- espace commun développé dans l'habitat participatif et la résidence intergénérationnelle.

Lieux / Projet : **COMMUNICATION**

Source de la proposition	PROPOSITIONS	nb pers.	Observations
Groupe 3 Espace public	Discussion entre clubs et groupes de travail (ateliers).	5	Souhait de l'Aménageur de poursuivre de nouvelles formes de rencontres suite à la concertation au fil de l'avancée du projet. Participation aux commissions des comités de quartier pour informer et poursuivre le dialogue.
Groupe 3 Équipements	Faire appel aux acteurs du/des quartiers. Former une "association pilote".	1	Mise en place de rencontres pour élaborer un projet de vie collective avec les associations et les acteurs du quartier. (1ère rencontre à initier au 4 trimestre 2018).
Groupe 2 Équipement	Palier aux failles de la concertation citoyenne en faisant construire une maison de la citoyenneté. Des associations/cercles de différents "bords" pourraient y animer/exposer leur débat/problématique.	1	
Contribution registre 1.2	Les participants aux réunions de concertation ont émis de nombreuses fiches de propositions de l'ordre de 160 ! A quelle échéance ces propositions seront-elles « priorisées », « combinées » voire filtrées et traduites en exigences et fonctionnalités retenues ?	1	Le recensement et l'analyse sont faits au travers de ce document qui représente un outil de travail pour l'élaboration du projet et qui sera suivi dans la suite des échanges et des rencontres.
Contribution registre 3.1	1) Ce registre aura-t-il plus d'importance que les fiches d'ateliers ou les lettres ? CECI EST UNE QUESTION.	1	Les contributions en ligne et sur les registres mis à disposition sont accessibles à tous afin que chacun puisse en prendre connaissance (contrairement aux lettres), et elles ont été prises en compte dans ce document en complément des contributions émises lors des ateliers de la concertation.
Contribution registre 3.6	6) EMBLEMES CONSTRUCTIBLES. Le programme retenu selon proposition de l'aménageur indique clairement (en jaune sur fond vert) l'emplacement des constructions. En rajouter ailleurs que prévu serait une tromperie dans la réalisation du programme et non conforme à la décision municipale.	1	Le plan directeur d'aménagement présenté lors des différentes réunions sera susceptible d'évoluer sans remettre en cause son principe et les volumes de construction prévus . Ses éventuelles évolutions seront présentées lors des différentes réunions et rencontres qui auront lieu lors de la mise au point du projet.
Contribution registre 3.12	12) ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT : existe-t-il une étude d'intégration du site Guillaumet au programme TESO ??	1	Demande transmise à Toulouse Métropole
Contribution en ligne	Achat d'un logement : Etant jeune ancien étudiant sur ce site et voulant investir je me demandais quand est-ce qu'il sera possible de pouvoir se positionner pour acheter un logement sur plan ?	1	La commercialisation du programme se déroulera à partir du 2ème semestre 2019
Contribution en ligne	Informations sur le projet d'aménagement Habitant de Toulouse et jeune, j'ai deux questions concernant le futur projet : - quand sera connu l'aménageur ainsi que le plan d'aménagement définitif du site ? - d'où proviennent les images d'ambiance présentées lors de la réunion publique de juillet dernier ? Par ailleurs, j'ai remarqué dans l'analyse des contributions au 31 juillet 2018 un volet intitulé "occupation temporaire" et serai intéressé pour en savoir plus : qui (l'aménageur, la métropole, autre...) va étudier l'occupation temporaire ou ce qu'on appelle maintenant " l'urbanisme transitoire" ? Comment seront choisis les porteurs de projet ? Quelle temporalité est prévue sachant que le site a prévu d'être inauguré en 2023 ?	1	L'aménageur a été désigné lors du Conseil de Métropole de décembre 2017: Groupement Altarea- Cogedim & Crédit Agricole Immobilier. Les perspectives d'ambiance ont été réalisées par l'Aménageur et l'Urbaniste ; la thématique de l'occupation temporaire est en réflexion, des sollicitations ont d'ores et déjà été adressées à l'Aménageur.
Contribution en ligne	Déménagement du Cabinet chiropratique Roseaie Actuellement installée avenue Yves Brunaud, je souhaiterais éventuellement déménager mes locaux dans le nouveau quartier.	1	L'aménageur recensera les différentes demandes d'activités et des services.